

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 26 août 2022

### Sécheresse dans l'Aude : point de situation

Le comité de gestion de l'eau associant l'ensemble des parties prenantes s'est réuni, comme chaque semaine, le 25 août 2022.

La situation météorologique et hydrologique du territoire reste défavorable. A titre d' exemple, le département de l'Aude connaît en ce mois d'août une anomalie positive de près de 4 degrés de ses températures.

L'absence de pluies significatives devrait encore durer plusieurs semaines, laissant craindre une aggravation de la situation de sécheresse.

Dans ce contexte, **le Préfet a décidé de maintenir les mesures de restrictions en vigueur sur le département. Il rappelle tous les citoyens (particuliers, professionnels, collectivités) à la vigilance face à cette situation de crise exceptionnelle et durable.**

**Les contrôles sont également maintenus** par les services de l'État sur différents secteurs géographiques y compris le week-end pour s'assurer que l'ensemble des usagers de l'eau respectent, de manière solidaire, les restrictions mises en place. Les contrevenants encourent des amendes de 1 500 € pour un particulier et 10 000 € pour une entreprise ou une collectivité.

Un nouveau comité de gestion de l'eau est programmé la semaine prochaine pour suivre l'évolution de la situation et envisager, si besoin, de nouvelles mesures.

En annexe : carte et principales mesures de restrictions